

UN « CHOC » POUR LA VIE

La DEA (défibrillation externe automatisée) pourrait sauver la vie d'un de vos employés ou un de vos clients en permettant l'administration d'une décharge électrique au cœur au moment opportun.

Savez-vous qu'environ 35 000 à 45 000 personnes mourront d'un arrêt cardio-respiratoire, au Canada, cette année? Avec un accès rapide à la défibrillation, les chances de réanimation des victimes d'un arrêt cardiaque peuvent augmenter de 75 % par rapport à la RCR seule!

Mais qu'est-ce qu'un DEA? Il s'agit d'un petit appareil, très facile d'utilisation et sécuritaire, servant à administrer une décharge électrique. Le principe est fort simple : lorsque l'appareil détecte un rythme cardiaque potentiellement mortel et auquel il peut administrer une défibrillation, c'est-à-dire un choc électrique (le traitement de choix), il indique et il guide l'intervention dans l'évènement. Avec une courte formation, toute personne peut facilement utiliser un DEA.

Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, chaque minute est précieuse. En effet, pour chaque minute écoulée, la victime d'un arrêt cardiaque perd 7 à 10 % de probabilité de survie.

Plusieurs modèles de DEA sont disponibles sur le marché. Ils s'adapteront aux besoins de votre entreprise. Le coût d'un DEA se situe à moins de 2000,00 \$. Lors de l'achat, il est important de s'assurer que votre DEA est approuvé par Santé Canada.

Le succès d'une réanimation est l'efficacité et la rapidité de tous les intervenants. Plusieurs entreprises ont déjà décidé de faire partie de la chaîne de survie. Vous aussi pouvez faire la différence.

À vous de « choquer »!



Dave Ross, M.D.
Services préhospitaliers d'urgence